



Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

CORSE

Plan d'actions régionales 2021

Éditorial

Le Plan d'actions régionales de l'Anfh Corse est complètement renouvelé chaque année. C'est au mois de janvier 2020 que les instances paritaires régionales se sont concertées pour définir les thématiques des Actions de formation régionales (AFR) et c'est au mois de juin que nous sont transmises les Actions de formation nationales (AFN), achetées par le Siège de l'Anfh.

Ce sont donc 19 actions de formation qui composent ce PAR 2021, avec 9 AFR, 6 AFN, 3 formations en réalité virtuelle* et 1 mobile-learning.

Ces actions s'articulent autour de 5 axes :

- prise en charge du patient ;
- qualité de l'environnement de travail ;
- développement durable ;
- usages numériques ;
- ressources humaines .

Destiné à apporter une réponse de proximité, adaptée aux besoins des établissements et des agents, ce PAR favorisera l'accès des professionnels à la formation continue, en complétant vos plans de formation.

Les dispositifs d'accompagnement que nous proposons, vous permettent également de solliciter des prestations complémentaires, comme des diagnostics ou des jours de conseil en établissement.

C'est notamment le cas de **I.Care**, dispositif autour du management participatif et de l'intelligence collective ; ainsi que de l'**Hôpital écoresponsable**, qui vise à entreprendre une démarche durable aussi bien dans la gestion de l'établissement que dans la prise en charge du patient.

Enfin, la crise sanitaire liée au Covid19 a été l'objet d'échanges nourris entre les membres des instances paritaires régionales, qui ont souhaité travailler sur une offre de formation dédiée. Celle-ci pourra venir enrichir les formations détaillées dans ce PAR.

Le délégué régional
Joïce CARON



*Pictogramme renvoyant aux formations en réalité virtuelle

Sommaire

Éditorial	p. 03
Présentation générale de l'Anfh	p. 06
Financements Anfh	p. 07
Les services destinés aux établissements adhérents	p. 08
Une équipe à votre service - Comment venir à l'Anfh Corse ?	p. 10
Les chiffres-clés	p. 11
8 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh	p. 12
Projets régionaux PAR 2021	p. 14
Plan d'actions régionales 2021	p. 16

01 **Prise en charge du patient** **p. 19**

- > Armoire à pharmacie p. 20
- > Chambre des erreurs virtuelle..... p. 21
- > La langue corse appliquée à la prise en charge des patients..... p. 22
- > L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique..... p. 23
- > Pose de voie veineuse périphérique p. 24
- > La communication non verbale dans la relation aux patients déments/désorientés ou non communicants .. p. 25
- > Les premiers secours en santé mentale p. 26

02 **Usages numériques** **p. 27**

- > Encadrer et manager à l'ère des nouvelles technologies: quelles opportunités, quels risques?..... p. 28
- > *Mobile-learning* «Éthique 2.0» p. 29
- > Usages numériques, agir de façon responsable dans mon établissement..... p. 30
- > E-réputation..... p. 31
- > Ambassadeurs numériques..... p. 32
- > Les nouvelles technologies au service de la gestion d'un hôpital..... p. 33

03 **Développement durable** **p. 35**

- > Intégrer l'éco-conception des soins dans un projet d'établissement ou de service..... p. 36
- > La gestion des effluents liquides dans les établissements de santé p. 37

04 **Ressources humaines** **p. 39**

- > Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels p. 40
- > Gestion des dossiers retraite des agents de la FPH p. 41

05 **Qualité de l'environnement de travail** **p. 43**

- > Gestes et postures ou comment prendre soin de son dos?..... p. 44
- > QVT: la méditation en pleine conscience, outil de prévention pour lutter contre l'épuisement professionnel (burn-out)..... p. 45

Modalités d'inscription **p. 47**

**956 000 agents
formés dans toute
la France.**



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Les délégations Anfh accompagnent les établissements dans la gestion de leurs plans de formation : animation de réseaux professionnels, soutien de la professionnalisation des chargés de formation, actions de formation prêtes à l'emploi et gestion financière des fonds. Pour plus d'informations, contactez votre délégation territoriale.

WWW.ANFH.FR

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur 3 valeurs fondatrices: PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

Zoom sur le projet stratégique 2020-2023

Poursuivre, intensifier ou ajuster les nombreux dispositifs, politiques et actions mises en place en faveur des agents, des établissements et de la qualité de prise en charge des patients: c'est la finalité du nouveau projet stratégique de l'Anfh. Fruit de nombreuses discussions, cette feuille de route redéfinie tous les 4 ans structure l'action de l'Association et précise ses ambitions et priorités.

Articulé autour de quatre ambitions, le nouveau projet stratégique entend inscrire l'action de l'Association en forte cohérence avec un environnement institutionnel en évolution, à la fois dans le champ de la formation professionnelle et dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ou le projet de loi de transformation de notre système de santé induisent en effet de profonds changements qui impactent l'action de l'Anfh, tant au niveau de son positionnement qu'au niveau des attentes de ses établissements adhérents.

Ambition 1

➤ Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents.

Ambition 2

➤ Soutenir les politiques RH des établissements.

Ambition 3

➤ Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes.

Ambition 4

➤ Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur.

Financements Anfh

L'Anfh collecte
5 fonds :

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

CFP – BC – VAE

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le Congé pour validation des acquis de l'expérience et le Congé pour bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée

à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75 / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par Agence nationale pour le développement professionnel continu (ANDPC).

Partenariats financiers

Au niveau national, 2 partenariats structurants se poursuivent actuellement :
➤ partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir ;
➤ partenariat national se déclinant en régions avec le FIPHFP sur le handicap.
Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues.
Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les Direccte (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPH-FP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- appui aux politiques GPMC des établissements ;
- élaboration ou renouvellement de cartographies métiers ;
- soutien financier au développement des Études promotionnelles ;
- soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur ;
- appui aux politiques handicap des établissements ;
- soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou de qualité de vie au travail ;
- professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements ;
- soutien aux démarches de certification des établissements et de comptabilité analytique ;
- dispositifs en faveur des compétences-clés ;
- soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou EPHAD ;
- appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage ;
- soutien aux mobilités inter-fonctions publiques ;
- dispositifs de simulation en santé...

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formation et centrale d'achat

La plateforme d'achat en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formation.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage...

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme achat de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « La ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formation, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil seront les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ses commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Evolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de version. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation.

Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres,



de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CTE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Datadock

Les instances de l'Anfh ont fait le choix de contribuer au mouvement général visant à favoriser l'amélioration de la qualité des organismes de formation. Datadock contribue à garantir la qualité des organismes de formation auxquels les établissements de l'Anfh font appel.

L'animation des réseaux professionnels

L'Anfh assure des missions de conseil en développant des services personnalisés comme le soutien dans l'élaboration de plans de formation, la mise à disposition de ressources techniques ou encore l'animation de réseaux professionnels. Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'Actions de formation nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore,

par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Cette animation de réseaux permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents *La Lettre de l'Anfh*

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde sur 16 pages l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— **Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anhf.fr.**

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches... L'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir d'anhf.fr.

Des guides pour les acteurs de la formation

► Coordination de la formation dans les GHT

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de 14 fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce nouveau dispositif, de les éclairer sur les choix à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

► Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF

Ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

► Un guide sur l'éligibilité

Ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

► Un guide des métiers

Guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc. d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

► Un guide technique du DPC

Outil pour faciliter la mise en œuvre du DPC dans les établissements publics de santé, il complète et renforce le dispositif d'accompagnement proposé aux établissements adhérents.

L'ensemble des guides méthodologiques et publications de l'Anfh et de ses délégations sont accessibles à partir d'anhf.fr, rubriques « Kiosque » et « Sur le web ».

Dispositif spécifique Multi +

Le dispositif Multi + permet aux agents de mieux appréhender leur environnement professionnel, de repérer les étapes-clés d'une carrière au sein de la Fonction publique hospitalière et de développer une culture commune. Il a été enrichi d'une plateforme de formation en ligne pour améliorer l'interactivité avec le groupe et la mise à jour des contenus.

— **Plus d'infos**
► www.anhf.fr

Présentation

Une équipe à votre service

Délégué régional

M. Joïce Caron
> 04 20 61 01 47
> j.caron@anfh.fr

Conseillère en dispositifs individuels

Mme Laure Henning
> 04 20 61 01 48
> l.henning@anfh.fr

Conseillère en gestion de fonds

Mme Sylvie Pietri
> 04 20 61 01 45
> s.pietri@anfh.fr

Conseillère formation

Mme Milena Moya
> 04 20 61 01 46
> m.moya@anfh.fr

Adresse

Bâtiment C –
Parc belvédère,
avenue de la Libération
20000 Ajaccio
www.anfh.fr/corse
Tél: 04 95 21 42 66
corse@anfh.fr

En voiture:

Au niveau de l'avenue Bévérini Vico, suivre les panneaux « Les îles Sanguinaires » ou « CNFPT ». Ne pas prendre l'avenue Impératrice Eugénie. Sur l'avenue de Verdun, devant le CNFPT et l'arrêt de bus « CNFPT », prendre

à gauche l'avenue de la Libération, « voie sans issue ». Sonner à l'interphone de la barrière, au nom « Anfh », pour ouverture. L'Anfh se trouve après les deux premiers immeubles, à gauche, en descendant.



Les chiffres-clés 2019



8

Établissements adhérents
à l'Anfh Corse

Adhérents

100%

d'établissements adhérents
au 2,1% – plan de formation



39,3%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

4815 K€

collectés en 2019

3150 Départs en formation
(au titre du plan de formation)

34 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

13 Dossiers VAE en cours de financement*

3 Bilans de compétences financés*

109 Études promotionnelles financées**

Répartition :

3270 K€ 2,1% – plan de formation

934 K€ 0,6% – fonds de
mutualisation pour les Études
promotionnelles

311 K€ 0,2% – CFP/BC/VAE

299 K€ 0,5% ou 0,75% – DPC médical

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus

8 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh



Liste des établissements

1	Centre hospitalier N.D. Miséricorde	Avenue Impératrice Eugénie		20303 Ajaccio Cedex 1
2	Centre hospitalier de Bastia	604 Chemin de Falconaja	BP 680	20604 Bastia Cedex
3	Centre hospitalier de Bonifacio	Lieu-dit Valle	BP 58	20169 Bonifacio
4	Centre hospitalier Calvi Balagne	Lieu-dit Guazzole		20260 Calvi
5	Centre hospitalier de Sartene	Route de Grossa, lieu dit Cacciabeddu	BP 141	20100 Sartene
6	CH Intercommunal de Corte Tattone	Avenue du 9 septembre	BP 41	20250 Corte
7	Centre hospitalier de Castelluccio	Route de Saint-Antoine	BP 85	20176 Ajaccio
8	IME les Tilleuls	Figarella		20200 Santa Maria di Lotta

Présentation

Projets régionaux PAR 2021

Usages numériques et éthique professionnelle

Vers un usage numérique responsable dans les établissements publics de santé et médico-sociaux

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est particulièrement sensible en milieu hospitalier. Elles facilitent la diffusion de propos, d'images ou de sons, mais peuvent aussi aller à l'encontre de la vie privée et de la réputation des individus, patients ou professionnels. C'est ainsi que l'omniprésence des smartphones et l'entrée des réseaux sociaux dans la sphère professionnelle, génèrent des usages spontanés et bien souvent insouciants, qui induisent des risques croissants dans les pratiques professionnelles :

- utilisation du smartphone pendant l'acte de soins ;
- secret professionnel ou devoir de réserve bafoués sur les réseaux sociaux ;
- risques numériques pour l'établissement (objets connectés mal utilisés, piratage, virus informatiques, etc. ;
- atteinte à l'image des professionnels, des usagers ou de l'établissement sur les réseaux sociaux.

C'est ce constat qui a incité les délégations Anfh Corse et Haute-Normandie à proposer un dispositif d'accompagnement Éthique et numérique, à destination des agents et des établissements, qui comprend :

- des **formations** destinées aux cadres pour appréhender le management à l'ère numérique ;
- une **formation** dédiée à la sécurité numérique dans son établissement ;
- des **formations** permettant de former des « **ambassadeurs** », personnes ressources dans chaque structure pour promouvoir les usages numériques responsables ;
- une **formation en mobile-learning, Éthique 2.0**, accessible à tous et donnant les clés pour un usage raisonné du numérique.

Ce dispositif permet aux agents des établissements adhérents de :

- développer une culture du numérique ;
- avoir une approche éthique/juridique de ses usages ;
- mieux appréhender le fonctionnement des réseaux sociaux, leurs atouts et les risques ;
- maîtriser son identité numérique et protéger l'e-réputation de l'établissement ;
- veiller à la sécurité de son espace de travail au travers des objets connectés ;
- contribuer à réduire la fracture numérique (en lien avec les compétences-clés).

Ce dispositif donne également à permettre aux encadrants la possibilité de :

- mieux connaître les risques liés à l'utilisation des NTIC dans l'espace de travail ;
- accompagner les agents afin de favoriser les questionnements dans les équipes et le développement des bonnes pratiques.

PRODIG'

Commencé en 2018, ce projet permet à tous les agents d'accéder à de nombreuses formations numériques, de type *serious game* ou *e-learning*.

Il aborde des sujets variés qui permettent de se former à différentes thématiques :

- troubles du comportement de la personne âgée ;
- soins sans consentement ;
- fiabilisation et certification des comptes ;
- qualité de vie au travail ;
- management d'équipe ;
- sécurité médicamenteuse.

Ces outils impliquent une organisation de la formation adaptée à des modules courts et accessibles sur des supports numériques. C'est pourquoi un accompagnement spécifique vous est proposé afin de réussir cette transformation de l'approche formative : un diagnostic technique vous permettra notamment d'assurer une mise en œuvre sereine de ces nouveaux outils de formation à distance.

Hôpital écoresponsable

Au-delà des réglementations environnementales, le secteur hospitalier a pour ambition d'être exemplaire et pédagogue en matière de développement durable. Par ailleurs, les établissements publics de santé fonctionnent 24 h./24 et 7 j./7, ce qui implique un impact environnemental considérable au niveau de la consommation d'énergie et d'eau, de la production de déchets, de l'émission de gaz à effet de serre, de la pollution due aux transports des patients, des visiteurs et du personnel, etc. C'est pourquoi, il est indispensable que les structures soient en mesure d'identifier leur impact environnemental et puissent agir vers une démarche écoresponsable, aussi bien dans la prise en charge des patients, que dans la promotion d'un bien-être au travail renouvelé.

Afin de vous soutenir dans cette démarche, l'Anfh Corse vous propose plusieurs prestations.

► accompagnement et conseil «développement durable dans les établissements de santé» :

- diagnostic;
- élaboration d'un plan d'action co-construit;
- accompagnement dans le déploiement du plan d'actions.

► formation continue sur de nombreuses thématiques : gestion des déchets, émission de gaz à effet de serre, éco-conception des soins, économies d'énergie, etc. (seule une partie sera déployée cette année).

I.Care

Un nouveau projet interrégional vise à promouvoir dans les établissements, auprès des personnels encadrants et des équipes, de nouvelles méthodes de management de type participatif.

Il s'agira notamment de former à l'*Appreciative Inquiry* et au co-développement.

L'accompagnement se déclinera à travers des prestations d'information sur les deux méthodes, de formation à la pratique de ces méthodes et enfin d'accompagnement individuel et collectif au déploiement de ces deux outils.

Dispositif de formation à l'écrit professionnel

La qualité de l'écrit joue un rôle central, tous les jours, dans le cadre des activités professionnelles. À partir du constat de la permanence de l'écrit, notre rédaction nous implique personnellement. Les fautes d'orthographe, de conjugaison, une mauvaise syntaxe renvoient dans la sphère professionnelle une mauvaise image au risque de susciter un manque de crédibilité. Il faut donc déculpabiliser les individus face au « complexe orthographe » qu'ils peuvent ressentir.

Les professionnels produisent officiellement et officieusement un grand nombre d'écrits. La demande de traçabilité ne faisant que croître, cette production d'écrits ne cessera d'augmenter. La maîtrise de l'orthographe est indispensable pour retranscrire l'information avec qualité, que cela soit au travers de comptes rendus, de rapports, de procès-verbaux ou même d'e-mails.

Ce dispositif s'articule autour de 3 modules, 1 module en présentiel et 2 modules en *e-learning* :

- prise de notes et retranscription (présentiel);
- orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe (*e-learning*);
- savoir rédiger un e-mail (*e-learning*).

Plan d'actions régionales 2021

Thématiques régionales

Axe 1: prise en charge du patient

La langue corse appliquée à la prise en charge des patients | 10 demi-journées

Public: tout agent intéressé par le sujet.

- > Dates à définir – 1^{er} semestre | Ajaccio
- > Dates à définir – 1^{er} semestre | Bastia

L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique | 3 j.

Public: agents ayant suivi le module 1

«Initiation aux techniques de l'hypnose».

- > 24-25-26 mars | Ajaccio
- > 7-8-9 avril | Bastia

Pose de voie veineuse périphérique

Formation en réalité virtuelle.

Public: tout agent concerné par le sujet.

Armoire à pharmacie

Formation en réalité virtuelle.

Public: tout agent concerné par le sujet.

Chambre des erreurs

Formation en réalité virtuelle.

Public: tout agent concerné par le sujet.

Plusieurs modules: hygiène, bientraitance, médicaments, bloc opératoire, transversale.

Axe 2: usages numériques

E-réputation | 1 j.

Public: professionnels en charge de la communication externe via les réseaux sociaux.

- > 16 avril | Ajaccio
- > 15 avril | Bastia

Mobile-learning «Éthique 2.0»

Formation à distance. Tout public.

Encadrer et manager à l'ère des nouvelles technologies: quelles opportunités, quels risques

Public: directions, personnels encadrants.

- > Les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Usages numériques, agir de façon responsable dans mon établissement

Public: Tout public.

- > les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Ambassadeurs numériques

Public: tout public.

- > les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Axe 3: développement durable

Intégrer l'éco-conception des soins dans un projet d'établissement ou de service | 1 j.

Public: tout public.

- > 3 mai | Ajaccio
- > 4 mai | Bastia

La gestion des effluents liquides dans les établissements de santé | 1 j.

Public: tout public.

- > 1 juin | Ajaccio
- > 2 juin | Bastia

Axe 4: ressources humaines

Gestion des dossiers retraite des agents de la FPH | 2 j.

Public: administratifs et agents des RH en charge des dossiers retraites.

- > 11-12 février | Ajaccio
- > 25-26 mars | Bastia

Axe 5: qualité de l'environnement de travail

Gestes et postures ou comment prendre soin de son dos? | 2 j.

Public: tout public.

- 10-11 juin | Ajaccio
- 7-8 juin | Bastia

Thématiques nationales

> **QVT: la méditation en pleine conscience, outil de prévention pour lutter contre l'épuisement professionnel (burn-out)**

> **Les premiers secours en santé mentale**

> **La communication non verbale dans la relation aux patients déments/désorientés ou non communicants**

> **Les nouvelles technologies au service de la gestion d'un hôpital**

Les dates seront définies ultérieurement, sur le second semestre 2020.

Dispositifs d'accompagnement

Usages numériques et éthique professionnelle

Vers un usage numérique responsable dans les établissements publics de santé et médico-sociaux

Des formations destinées aux cadres pour appréhender le management à l'ère numérique ;

- Une formation dédiée à la sécurité numérique dans son établissement ;
- Des formations permettant de former des « ambassadeurs », personnes ressources dans chaque structure pour promouvoir les usages numériques responsables ;
- Une formation en *mobile-learning* : Éthique 2.0, accessible à tous et donnant les clés pour un usage raisonné du numérique.

PRODIG'

Commencé en 2018, ce projet permet à tous les agents d'accéder à de nombreuses formations numériques, de type *serious game* ou *e-learning*.

Il aborde des sujets variés qui permettent de se former à différentes thématiques :

- troubles du comportement de la personne âgée ;
- soins sans consentement ;
- fiabilisation et certification des comptes ;
- qualité de vie au travail ;
- management d'équipe ;
- sécurité médicamenteuse.

Ces outils impliquent une organisation de la formation adaptée à des modules courts et accessibles sur des supports numériques. C'est pourquoi un accompagnement spécifique vous est proposé afin de réussir cette transformation de l'approche formative : un diagnostic technique vous permettra notamment d'assurer une mise en œuvre sereine de ces nouveaux outils de formation à distance.

Hôpital écoresponsable

Accompagnement et conseil « développement durable dans les établissements de santé » :

- diagnostic ;
- élaboration d'un plan d'action co-construit ;
- accompagnement dans le déploiement du plan d'action ;
- formation continue sur de nombreuses de thématiques : gestion des déchets, émission de gaz à effet de serre, éco-conception des soins, économies d'énergie, etc. (seule une partie sera déployée cette année).

I.Care

Un nouveau projet interrégional vise à promouvoir dans les établissements, auprès des personnels encadrants et des équipes, de nouvelles méthodes de management de type participatif.

Il s'agira notamment de former à l'*Appreciative Inquiry* et au co-développement.

L'accompagnement se déclinera à travers des prestations d'information sur les deux méthodes, de formation à la pratique de ces méthodes et enfin d'accompagnement individuel et collectif au déploiement de ces deux outils.

Dispositif de formation à l'écrit professionnel

La qualité de l'écrit joue un rôle central, tous les jours, dans le cadre des activités professionnelles.

À partir du constat de la permanence de l'écrit, notre rédaction nous implique personnellement.

Les fautes d'orthographe, de conjugaison, une mauvaise syntaxe renvoient dans la sphère professionnelle une mauvaise image au risque de susciter un manque de crédibilité.

3 modules de formation :

- prise de notes et retranscription (présentiel) ;
- orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe (*e-learning*) ;
- savoir rédiger un e-mail (*e-learning*).

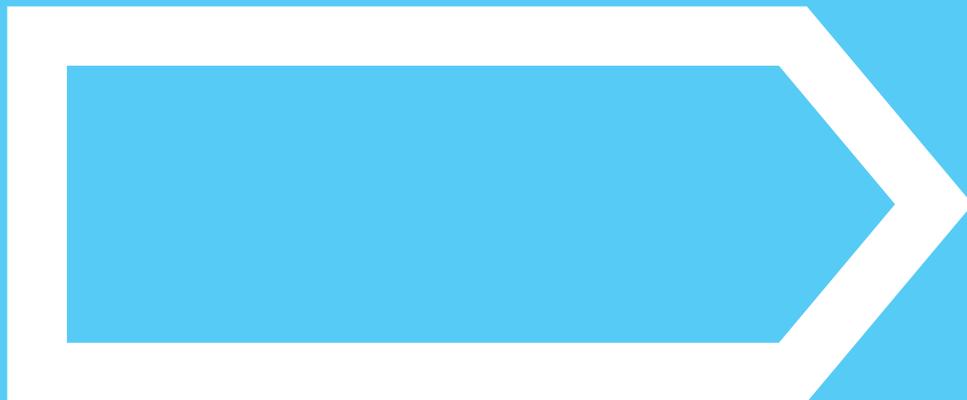
Le groupe d'animation inter-Fonction publique

Réunissant l'ANFH Corse, le CNFPT, l'IRA de Bastia et la PFRH de Corse, ce groupe de travail œuvre, depuis 2011, en vue de mener conjointement des actions en faveur de la formation professionnelle continue des agents et pour accompagner les établissements et collectivités dans leur politique de GRH.

Parmi ces actions figurent notamment :

- des formations partagées ;
- des parcours de formation pour un public ciblé : en 2019, un parcours destiné aux acteurs de la formation dans les différentes structures ;
- la constitution d'un réseau des DRH de la Fonction publique en Corse ;
- des journées thématiques communes ;
- la prospective métiers.

CPF, un nouveau dispositif pour votre avenir professionnel



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Pour avancer dans votre vie professionnelle, vous disposez d'un nouvel outil: le compte personnel de formation (CPF) pour développer vos connaissances et compétences. Pour plus d'informations, contactez votre délégation.

WWW.ANFH.FR

1.

Prise en charge du patient



Axe 1

Prise en charge du patient



VR

Organisé par
Simango

**Renseignements
complémentaires**
Formation en réalité
virtuelle (casque)

Armoire à pharmacie

Contexte

Ayant pour thème « le circuit du médicament », cette action de formation en réalité virtuelle vise à améliorer les pratiques quotidiennes d'utilisation de l'armoire à pharmacie des soignants appliquées au système de double-dotation, en maîtrisant les étapes du processus : gestion quotidienne, commande, réception, contrôle, prescription, étiquettes.

Objectifs

- > **Contrôler** l'intégrité des produits.
- > **Ranger** les produits selon les règles. du fonctionnement de l'armoire plein-vide.
- > **Réagir** en cas d'absence de livraison.
- > **Positionner** l'étiquette à la bonne place.
- > **Être réactif** en cas d'erreur de picking.
- > **Prendre** les médicaments liés à une prescription.
- > **Décaler** l'étiquette au bon endroit, au bon moment.



VR

Organisé par

Simango

Renseignements complémentaires

Formation en réalité virtuelle (casque), plusieurs modules disponibles:

- > bientraitance (20 minutes);
- > hygiène 1 (20 minutes);
- > hygiène 2 (20 minutes);
- > médicaments (20 minutes);
- > bloc opératoire (15 minutes);
- > transversale 1 (20 minutes);
- > transversale 2 (20 minutes).

Contexte

Dans le cadre du Développement professionnel continu, la méthode de simulation en santé, et plus particulièrement ici en réalité virtuelle, permet de reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques, et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels.

Cet outil permet d'aborder la gestion des risques sans risque, de sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques, de promouvoir la culture sécurité et le travail d'équipe, et de

favoriser le partage d'expériences.

Il s'agit de sensibiliser les professionnels de santé aux erreurs que l'on peut trouver dans une chambre de patient.

On introduit des erreurs en nombre limité (7 maximum). Le professionnel de santé doit identifier les erreurs lors de son passage dans la « chambre des erreurs virtuelle » et répondre à des questions de type « Pourquoi est-ce une erreur? » et « Comment remédier à cette situations? ».

Objectifs

- > **Comprendre** des situation problématiques.
- > **Améliorer** sa capacité à les détecter.

Chambre des erreurs virtuelle

AFR

Organisé par
Aflokkat

Durée
35 heures

Lieux et dates
Groupe 1
Du 4 janvier
au 30 avril 2021
Ajaccio

Groupe 2
Du 4 janvier
au 30 avril 2021
Bastia

**Renseignements
complémentaires**
10 demi-journées
réparties entre janvier
et avril 2021
1 groupe à Ajaccio
1 groupe à Bastia

La langue corse appliquée à la prise en charge des patients

Contexte

Il existe un fort impact de la langue régionale en Corse, pour une partie non négligeable de la population locale. Certains patients, les personnes âgées notamment, s'expriment plus aisément en langue corse et comprennent mieux cet idiome. Lorsqu'ils se retrouvent hospitalisés, le fait de ne pas pouvoir se faire comprendre dans leur langue natale, favorise la perte de repères. A contrario, avoir une présence soignante qui fait l'effort de s'exprimer en langue corse, pour mieux échanger avec le patient, permet une meilleure prise en charge. Cette formation entre donc dans le champ de la bienveillance.

Programme

- Savoir interroger le patient pour comprendre la situation.
- Les différentes parties du corps : savoir les nommer, savoir guider le patient.
- L'interrogatoire médical approfondi : antécédents, historique familial, histoire médicale et contexte personnel du patient.
- Les symptômes les plus courants.
- Savoir reconnaître et évaluer la douleur.
- Pharmacologie : principaux médicaments, galéniques, vaccins.
- Les maladies courantes (cardiovasculaires, gastro-entérologiques, neurologiques, gynécologiques, etc.).
- L'environnement du patient : la chambre, le lit, la salle de bains.
- Les besoins fondamentaux (boire, manger, dormir, etc.).
- Le vocabulaire de la vie quotidienne.

Objectifs

Maîtriser les expressions courantes de la langue corse.

Maîtriser le vocabulaire nécessaire à la conduite d'un entretien médical en corse.

Être capable de mener un examen médical en corse.

Être capable d'expliquer le diagnostic, les examens, les conseils et les traitements prescrits.

Apprendre le vocabulaire technique : anatomie, pharmacologie, pathologie.

Axe 1

Prise en charge du patient

AFR

Public

Personnes ayant suivi le module 1 « Initiation aux techniques de l'hypnose »

Organisé par

Griepps

Durée

21 heures

Lieux et dates

Groupe 1

Du 24 au 26 mars 2021

Ajaccio

Groupe 2

Du 7 au 9 avril 2021

Bastia

Renseignements complémentaires

Prérequis: avoir suivi le module 1 « Initiation aux techniques de l'hypnose ».

L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique

Contexte

Une hospitalisation, une consultation, un soin génèrent souvent des douleurs et/ou de l'anxiété. Reconnu comme un droit fondamental de toute personne par la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002, le soulagement de la douleur s'inscrit parmi les objectifs à atteindre. Les traitements médicamenteux antalgiques sont les principaux traitements proposés

aux patients. L'hypnoanalgésie peut être un complément à ces traitements médicamenteux, en tant qu'approche non médicamenteuse. La HAS évoque l'utilisation de l'hypnose dans différentes recommandations de bonnes pratiques.

Objectifs

Connaître les techniques de l'hypnose au service de la prise en charge de la douleur.

Programme

- > Se réapproprier les fondamentaux sur la douleur.
- > Appréhender l'hypno-analgésie dans sa dimension théorique.
- > Débriefing sur la mise en œuvre des concepts d'apprentissage initiés lors de la formation d'initiation aux techniques d'hypnose et faire le lien avec le traitement de la douleur.
- > S'initier à des techniques d'hypnoanalgésie en lien avec les différents types de douleur.
- > Appréhender l'utilisation des métaphores.
- > Découvrir les mécanismes de l'anxiété et de la peur dans le phénomène douloureux.
- > Favoriser l'apprentissage de l'autohypnose chez le patient/résident.
- > Évaluer les compétences pratiques en hypnoanalgésie.



VR

Organisé par
Simango

**Renseignements
complémentaires**
Formation en réalité
virtuelle (casque)

Pose de voie veineuse périphérique

Contexte

La pose d'un cathéter veineux périphérique est un acte de soin très fréquent (on estime à 25 millions le nombre annuel de cathéters veineux périphériques mis en place en France). Il peut être à l'origine d'infections locales ou systémiques, potentiellement sévères.

La prévention de ces infections a fait l'objet de recommandations élaborées par la Société française d'hygiène hospitalière (SFHH) en partenariat avec la Haute Autorité de santé (HAS) et publiées en mai 2019.

Les critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles dans le cadre du scénario VVP de Simango s'inspirent du *Guide méthodologique*.

Élaboration de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles de la HAS. Cependant, d'autres critères d'évaluation ont été ajoutés afin de rendre les données récoltées les plus complètes possible. En effet, chaque action réalisée tout au long du soin est évaluée et influe sur le résultat final.

Objectifs

Objectif général

► Diminuer les risques infectieux chez les patients porteurs de cathéters veineux périphériques.

Objectifs pédagogiques

- Standardiser la pratique de préparation du médicament, de pose et d'entretien des cathéters veineux périphériques.
- Respecter les bonnes pratiques et appliquer les précautions standard.

AFN

Public

L'ensemble des personnels soignants des EHPAD et services pouvant accueillir des patients déments/désorientés ou non communicants

Organisé par

Marché en cours

Renseignements complémentaires

Les lieux et dates seront définis ultérieurement sur le second semestre.

La communication non verbale dans la relation aux patients déments/désorientés ou non communicants

Contexte

Même si la cible de ce type de formation est souvent le personnel des services d'EHPAD et de gériatrie, dans de nombreux services de chirurgie, les soignants se retrouvent avec des patients de plus en plus âgés et avec lesquels la communication est parfois très difficile. En ce sens la communication non verbale pourrait s'intégrer dans un processus de formation.

Objectifs

- > Échanger avec les patients déments/désorientés ou non communicants.
- > Améliorer la prise en charge et la relation patient/soignant.

Axe 1

Prise en charge du patient

AFN

Public

Tout public pouvant être amené à être en contact avec une personne ayant des troubles en santé mentale

Organisé par

Marché en cours

Renseignements complémentaires

2 jours

Les lieux et dates seront définis ultérieurement sur le second semestre.

Les premiers secours en santé mentale

Contexte

Cette formation fait partie des 25 mesures prioritaires de la prévention destinées à accompagner les Français, pour rester en bonne santé tout au long de leur vie, qui ont été annoncées par le Premier ministre et la ministre de Santé, Agnès Buzyn : « Introduire en France une formation aux premiers secours en santé mentale. Il s'agit d'apprendre à savoir réagir face à une détresse psychique : entrer en contact, soutenir et orienter. Déjà mis en œuvre dans 20 pays, les premiers secours en santé mentale sont inspirés du programme « Mental Health First Aid ». Il s'agit de former la population à mieux connaître et repérer les troubles psychiques et adopter la conduite à tenir en cas de problème ou de crise.

Objectifs

- Détecter les personnes ayant besoin d'assistance.
- Donner l'alerte.
- Promouvoir l'idée de développer en France cette formation aux premiers secours en santé mentale.
- Contribuer à déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies.
- Améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles.

2.

Usages numériques



AFR

Public

Directions, personnels encadrants

Organisé par

Marché en cours

Renseignements complémentaires

Formation en présentiel. Les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Encadrer et manager à l'ère des nouvelles technologies : quelles opportunités, quels risques ?

Contexte

Aujourd'hui, 3 Français sur 4 possèdent un smartphone et nous passons en moyenne 2 heures 30 par jour sur Internet et les réseaux sociaux.

Jamais dans l'histoire des êtres humains l'information n'a été aussi abondante et la communication aussi rapide.

Cette transformation bouleverse nos manières de travailler, d'interagir et de vivre.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication facilitent la diffusion de propos, d'images et de sons, mettant en péril la vie privée et la réputation des individus, des patients et des professionnels.

Cette action vise à former les personnels encadrants de la FPH sur les enjeux d'éthique professionnelle face aux usages numériques, dans un établissement public de santé.

Il s'agira notamment pour le stagiaire de comprendre comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont un impact sur son équipe.

Il apprendra également à identifier les situations problématiques, liées aux usages numériques, rencontrées sur le terrain, afin de travailler sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Objectifs

- > **Comprendre** les différents usages numériques des professionnels de santé.
- > **Aborder** les notions juridiques pouvant impacter les usages numériques.
- > **Passer en revue** les situations problématiques rencontrées sur le terrain.
- > **Définir** les impacts du numérique sur le management d'une équipe.
- > **Aborder** les questions de cybersécurité de son établissement.
- > **Lister et valider** les bonnes pratiques (individuelles et organisationnelles) permettant de diminuer le risque numérique dans son établissement.

AFR

Organisé par
Didask

Renseignements complémentaires

Formation à distance
Les modules de formation sont disponibles 24 h./24 et 7 j./7 via un smartphone, un ordinateur ou une tablette.



Mobile-learning « Éthique 2.0 »

Contexte

Depuis quelques années, les nouvelles technologies se sont invitées dans les espaces de travail. Dans les établissements publics de santé, certains usages des outils numériques privés comportent des risques importants pour les patients, les agents et l'établissement dans son ensemble.

L'outil mobile-learning permettra à tout professionnel de prendre conscience du danger de certains usages des nouvelles technologies sur son lieu de travail et d'adapter ses comportements quotidiens pour éviter les risques pour lui-même, ses patients, les usagers et l'ensemble de l'établissement.

Les modules de formation sont disponibles 24 h./24 et 7 j./7 via un smartphone, un ordinateur ou une tablette.

Le parcours d'apprentissage est séquencé en 9 modules d'environ 10 minutes de travail, correspondant à une micro-compétence à acquérir. Vous pouvez à tout moment mettre votre parcours en pause pour le reprendre ultérieurement.

L'apprenant passe 80 % de son temps à s'exercer sur des cas pratiques et des mises en situation qui permettent de travailler les notions dans différentes situations inspirées de la vie réelle. Les 20 % restants correspondent à des apports théoriques/juridiques.

Objectifs

- > **Prendre conscience** du danger de certains usages des nouvelles technologies.
- > **Adapter ses comportements** quotidiens pour éviter les risques.

Programme

- > Impacts des outils numériques au quotidien.
- > Effets du numérique sur la concentration et le bien-être au travail.
- > Cybercitoyenneté : la responsabilité de chacun, l'affaire de tous.
- > Protéger sa vie privée sur Internet.
- > Relation aux usagers et usage du numérique.
- > Sensibiliser patients et visiteurs aux bonnes pratiques du numérique.
- > Contribuer à la sécurité numérique dans son établissement.

AFR

Organisé par
Marché en cours

Renseignements complémentaires

Cette action de formation en présentiel sera composée de plusieurs modules ayant trait aux différentes problématiques soulevées. Chaque module sera d'une durée d'1 heure 30. Les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Usages numériques, agir de façon responsable dans mon établissement

Contexte

Aujourd'hui, 3 Français sur 4 possèdent un smartphone et nous passons en moyenne 2 heures 30 par jour sur Internet et les réseaux sociaux.

Jamais dans l'histoire des êtres humains l'information n'a été aussi abondante et la communication aussi rapide.

Cette transformation bouleverse nos manières de travailler, d'interagir et de vivre.

Les nouvelles technologies de l'information, et de la communication facilitent la diffusion de propos, d'images et de sons, mettant en péril la vie privée et la réputation des individus, des patients et des professionnels.

Cette action vise à former les professionnels de la FPH sur les enjeux d'éthique professionnelle face aux usages numériques, dans un établissement public de santé.

Il s'agira notamment pour le stagiaire de comprendre comment ses propres usages numériques (utilisation du smartphone et des réseaux sociaux, échanges d'e-mails, navigation Internet, utilisation d'objets connectés) peuvent avoir un impact sur son espace de travail et sur son établissement.

Objectifs

- > **Développer** une approche éthique/juridique des usages du numérique.
- > **Mieux appréhender** le fonctionnement des réseaux sociaux, leurs atouts et les risques.
- > **Travailler** sur son identité numérique.
- > **Connaître** les enjeux de e-réputation (pour soi-même et pour son établissement).
- > **Veiller** à la sécurité de son espace de travail et contribuer à la sécurité numérique de son établissement.
- > **Connaître** les impacts du numérique sur le bien-être au travail et les risques psycho-sociaux.
- > **Appréhender** la relation aux usagers face aux usages numériques.
- > **Travailler** sur la cybercriminalité et les enjeux de cybersécurité dans un établissement public de santé.
- > **Développer** une culture du numérique.

AFR

Public

Professionnels en charge de la communication externe via les réseaux sociaux

Organisé par
EMS

Durée
7 heures

Lieu et dates**Groupe 1**

15 avril 2021
Bastia

Groupe 2

16 avril 2021
Ajaccio

E-réputation

Contexte

Le développement des nouveaux modes de communication via les réseaux sociaux génère des risques d'atteinte à l'image des établissements et des professionnels. Veiller à sa e-réputation, la valoriser et la gérer constitue un enjeu important au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Programme**Matin**

- Évaluation des connaissances.
- Définition de l'e-réputation.
- Les sources d'influence (Google Review, Twitter, LinkedIn, Scope Santé, presse en ligne, Hospitalidée, forums...).
- L'évolution de l'expérience patient.
- Influence et gestion des avis de patients.
- Le rôle des salariés et les risques potentiels.
- Les impacts sur l'établissement.
- Réagir à un « bad buzz ».
- Définition et mise en place d'une communication de crise.

- Tenter de transformer un « bad buzz » en « good buzz ».
- Les limites de la communication de crise sur les réseaux sociaux.
- La gestion de l'après-crise et les bonnes pratiques à adopter.

Après-midi

- Choisir et construire les indicateurs d'e-réputation.
- Évaluer le dispositif de veille : bon fonctionnement et performance.
- Comment réagir juridiquement à une atteinte de réputation sur Internet.
- Quels sont les solutions juridiques et les moyens à mobiliser.

Objectifs

- Mesurer, gérer et valoriser sa e-réputation.
- Élaborer une stratégie de présence et de positionnement sur les réseaux sociaux.
- Connaître les principaux aspects juridiques et réglementaires.
- Organiser sa veille d'e-réputation.

- Quelles sont les solutions techniques : référencement, diffusion de contenus.
- Comment engager une conversation avec les internautes : quels sont les principes ?
- Connaître et identifier les sources les plus critiques.
- Quels outils pour une veille active : système d'alerte, flux RSS, outils de curation.
- Programmer un outil de veille : recherche et organisation des sources, mise en place des requêtes, préparation de scénarios de réponse.

AFR

Organisé par

Marché en cours

Renseignements complémentaires

Cette action de formation en présentiel sera d'une durée de 2 jours + 1 jour. Les dates et lieux seront définis ultérieurement.

Ambassadeurs numériques

Contexte

Aujourd'hui, 3 Français sur 4 possèdent un smartphone et nous passons en moyenne 2 heures 30 par jour sur Internet et les réseaux sociaux.

Jamais dans l'histoire des êtres humains l'information n'a été aussi abondante et la communication aussi rapide.

Cette transformation bouleverse nos manières de travailler, d'interagir et de vivre.

Son impact est particulièrement sensible en milieu hospitalier. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication facilitent la diffusion de propos, d'images et de sons, mettant en péril la vie privée et la réputation des individus, des patients et des professionnels.

Cette action vise à former des professionnels de la FPH sur les enjeux éthiques, juridiques et de sécurité interne, les usages numériques personnels et professionnels au sein de l'espace de travail.

Cette formation devra outiller les stagiaires afin qu'ils puissent impulser et soutenir une politique interne sur les usages du numérique et l'éthique professionnelle.

Objectifs

> **Connaître** le cadre réglementaire lié aux outils numériques et à leur utilisation, au regard du respect de la déontologie et du secret professionnel en général et au sein de la FPH.

> **Aborder** différents aspects de la question du numérique dans les établissements de santé (éthique, historique, juridique, lié à la sécurité, etc.).

> **Prendre connaissance** du dispositif Anfh développé dans le cadre de ce marché et du kit de communication attendant.

> **Passer en revue** les initiatives existantes dans des établissements ayant déjà initié une politique interne sur le sujet.

> **Avoir les outils nécessaires** pour être un relais de conseil et d'information auprès des professionnels de son établissement.

> **Définir** son rôle d'ambassadeur et sa posture au sein de son établissement.

> **Concevoir** une ébauche de plan d'action à soumettre à sa hiérarchie.

AFN

Public

Directeur, chef de pôle, responsable de service

Organisé par

Marché en cours

Lieu et dates

seront définis ultérieurement sur le second semestre.

Les nouvelles technologies au service de la gestion d'un hôpital

Contexte

Le virage numérique est amorcé au sein des établissements de santé. Son intégration dans les organisations demande de l'investissement et une stratégie doit être élaborée. Aussi, le secteur de l'e-santé est en pleine expansion et la connaissance des domaines d'application et des usages possibles au service de la gestion d'un établissement paraît essentielle. L'objectif réside davantage dans les applications de gestion et les modalités organisationnelles au service d'une fluidité accrue au sein des établissements.

Objectifs

- > Appréhender les évolutions futures des nouvelles technologies ayant un impact dans la gestion d'un établissement de santé.
- > Identifier les enjeux.

L'Anfh a adhéré en 2018 au GIE « Datadock » pour conforter sa démarche qualité



Datadock est la nouvelle plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs. Cet enregistrement atteste de la conformité de l'offre de formation aux nouveaux critères qualité définis par le décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

WWW.ANFH.FR

3.

**Développement
durable**



AFR

Organisé par
CNEH

Durée
7 heures

Lieux et dates

Groupe 1
3 mai 2021

Ajaccio

Groupe 2
4 mai 2021

Bastia

Intégrer l'éco-conception des soins dans un projet d'établissement ou de service

Contexte

Les établissements sanitaires et médico-sociaux sont concernés par les enjeux du développement durable en tant qu'acteurs de santé publique et structures consommatrices de ressources énergétiques. Dès octobre 2009, les fédérations hospitalières, le ministère de l'Écologie, le ministère de la Santé et l'Adème signaient la « Convention portant engagements mutuels dans le cadre du Grenelle de l'Environnement avec les fédérations hospitalières », concrétisant la volonté des établissements de santé d'intégrer le progrès environnemental dans leurs actions. Cette convention engageait notamment le secteur à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments. Ainsi, les établissements de santé doivent aujourd'hui intégrer les enjeux du développement durable dans leurs activités. Considérant les restrictions budgétaires qui s'appliquent au secteur, ils ont tout intérêt à conduire des démarches visant à maîtriser la consommation et faire des économies d'énergie.

Objectifs

- Comprendre le concept d'éco-conception des soins.
- Cerner les enjeux que recouvre l'éco-conception des soins et les avantages stratégiques qu'elle procure.
- Être en mesure d'argumenter en faveur d'une démarche d'éco-conception des soins.
- Identifier les acteurs à associer dans la définition et le développement d'une démarche d'éco-conception des soins.
- Identifier les étapes de mise en œuvre et les principaux outils et méthodes à utiliser dans la définition et le déploiement d'une démarche d'éco-conception des soins.
- Connaître les facteurs de réussite et d'échec de ce type de démarche.
- Connaître les produits/matières favorables à une démarche d'éco-conception des soins.
- Identifier les procédés/techniques qui permettent de minimiser l'impact négatif des soins.

Programme

Objectif n°1 : comprendre le concept d'éco-conception des soins (durée approximative : 1h30)

- Principes et clés de la démarche d'éco-conception des soins.
- Enjeux et avantages stratégiques de l'éco-conception des soins.

Objectif n°2 : Mettre en place une démarche d'éco-conception des soins en six étapes, autour d'un cas pratique (durée approximative : 3h30)

- Organiser la démarche : choix du champ d'application, de l'équipe projet, du degré d'intégration d'éco-conception, et utilisation d'une matrice d'analyse des opportunités

et des capacités de réalisation.

- Les différentes personnes à associer.
- Évaluation environnementale des soins de référence.
- Recherche de pistes d'amélioration d'éco-conception grâce à la roue de Brezet.
- Aide à la décision : manipulation d'une méthode en score unique (EcoLizer2.0).
- Évaluation environnementale comparative.
- Valorisation de la nouvelle offre et stratégie de communication.
- Étape relative à l'analyse des pratiques professionnelles.
- Mise en place complète d'un cas pratique « Mettre en place une démarche d'éco-conception des soins dans son

établissement » à partir de la roue de Brezet.

Objectif n°3 : appréhender des conseils opérationnels afin de réussir l'éco-conception des soins (durée approximative : 2h)

- Les facteurs de réussite et d'échec.
- L'écoute des opportunités du secteur.
- L'adaptation du projet à la capacité de l'établissement.
- Les produits/matières favorables à cette démarche.
- Les procédés/techniques qui permettent de minimiser l'impact négatif des soins.
- Étape relative à l'analyse des pratiques professionnelles.
- Échanges à partir de l'exercice mené en objectif 2.

AFR

Organisé par
CNEH

Durée
7 heures

Lieux et dates

Groupe 1

1^{er} juin 2021

Ajaccio

Groupe 2

2 juin 2021

Bastia

La gestion des effluents liquides dans les établissements de santé

Contexte

Les établissements sanitaires et médico-sociaux sont concernés par les enjeux du développement durable en tant qu'acteurs de santé publique et structures consommatrices de ressources énergétiques. Dès octobre 2009, les fédérations hospitalières, le ministère de l'Écologie, le ministère de la Santé et l'Adème signaient la « Convention portant engagements mutuels dans le cadre du Grenelle de l'Environnement avec les fédérations hospitalières », concrétisant la volonté des établissements de santé d'intégrer le progrès environnemental dans leurs actions. Cette convention engageait notamment le secteur à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments. Ainsi, les établissements de santé doivent aujourd'hui intégrer les enjeux du développement durable dans leurs activités. Considérant les restrictions budgétaires qui s'appliquent au secteur, ils ont tout intérêt à conduire des démarches visant à maîtriser la consommation et faire des économies d'énergie.

Objectifs

- Identifier les différents types d'effluents liquides dans les établissements de santé et leurs caractéristiques.
- Comprendre la nécessité d'une démarche visant la gestion des effluents liquides par la mise en évidence des différents enjeux qu'elle recouvre (environnementaux, économiques, juridiques, humains, etc).
- S'approprier les outils permettant de gérer durablement les effluents liquides (prévention, prétraitement et traitement).
- Appréhender la méthodologie de mise en œuvre de filières de gestion des effluents liquides au sein de son établissement.

Programme

Objectif n°1: identifier les différents types d'effluents liquides dans les établissements de santé et leurs caractéristiques

- La typologie des effluents liquides en établissement de santé.
- La réglementation applicable.
- Étape relative à l'analyse des pratiques professionnelles.
- Questionnaire de connaissances.

Objectif n°2: comprendre la nécessité d'une démarche visant la gestion des effluents liquides par la mise en évidence des différents enjeux qu'elle recouvre (environnementaux, économiques, juridiques, humains, etc.

- Les dangers associés aux effluents liquides.
- La réglementation associée.

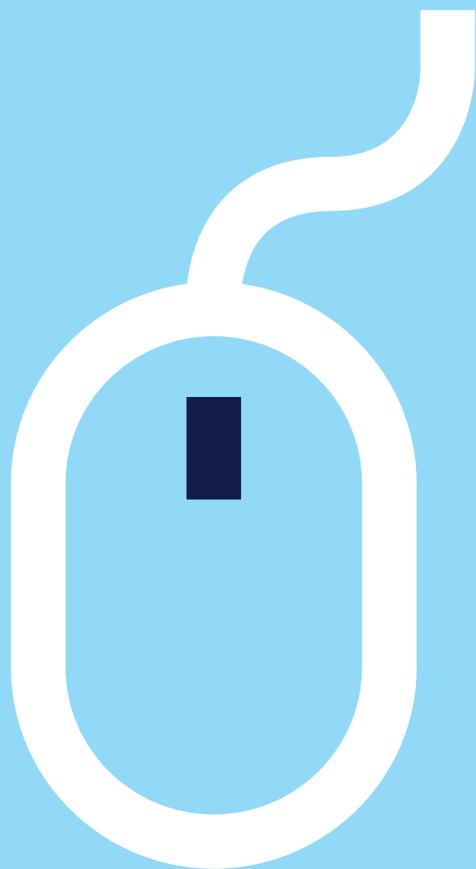
Objectif n°3: s'approprier les outils permettant de gérer durablement les effluents liquides (prévention, prétraitement et traitement)

- Méthodes et outils de gestion des effluents liquides.
- La prévention.
- Le prétraitement.
- Le traitement.

Objectif n°4: appréhender la méthodologie de mise en œuvre de filières de gestion des effluents liquides au sein de son établissement

- Les différents types de filières.
- Méthode de mise en œuvre des filières de gestion des effluents.
- Retour d'expériences.

**Rendez-vous
sur le site Internet
de l'Anfh pour organiser
vos projets professionnels
www.anfh.fr**



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

L'Association nationale pour
la formation permanente du personnel
hospitalier (Anfh) est une association
loi 1901 agréée par le ministère
de la Santé depuis 2007.
Elle est aujourd'hui le seul OPCA
de la fonction publique hospitalière.

WWW.ANFH.FR

4.

**Ressources
humaines**



AFR

Public

Agents des services
RH/ Formation
Tout personnel en
situation d'encadrement

Organisé par

Inforelec

Lieux et dates

Groupe 1

Les 25 et 26 janvier 2021

Bastia

Groupe 2

Les 4 et 5 mars 2021

Ajaccio

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels

Contexte

Depuis 2008, l'Anfh soutient les établissements adhérents dans la modernisation de la gestion des ressources humaines. Cette action s'adresse à tout personnel en situation d'encadrement et peut également accueillir des agents des services RH/Formation. L'objectif général étant de positionner le management des compétences dans sa dimension opérationnelle.

Objectifs

- > Situer le rôle de l'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux d'un entretien professionnel.
- > S'approprier les concepts-clés associés à la notion de compétences et appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier/emploi/poste.
- > Mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel et de formation.
- > Évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues.
- > Déterminer des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés.

AFR

Public

Administratifs et agents
des RH en charge
des dossiers retraite

Organisé par

OBEA

Durée

14 heures

Lieux et dates**Groupe 1**

Les 11 et 12 février 2021

Ajaccio

Groupe 2

Les 25 et 26 mars 2021

Bastia

Gestion des dossiers retraite des agents de la FPH

Contexte

Les agents en charge des dossiers de retraite dans les établissements sont confrontés à des questions précises dans leur quotidien. Aussi, l'Anfh a décidé d'organiser une formation d'actualisation sur la retraite dans la Fonction publique hospitalière au regard des dernières évolutions réglementaires.

Programme**S'approprier les éléments
d'actualité relatifs à la
réglementation des retraites
et en appréhender les enjeux**

Quelques rappels et définitions:

- la législation applicable aux régimes de retraite;
- présentation générale des différents régimes de retraite: points communs et distinctions;
- la CNRACL et le RAFF: présentation des 2 régimes; évolutions réglementaires
- du régime de retraite CNRACL.

**Maîtriser le cadre juridique
des régimes de retraite dans
la Fonction publique
hospitalière**

- Régimes applicables aux fonctionnaires:
- les fondements du régime général
 - les spécificités; du régime additionnel: régimes applicables aux non titulaires;
 - fondements du régime général;
 - spécificités.

Objectifs

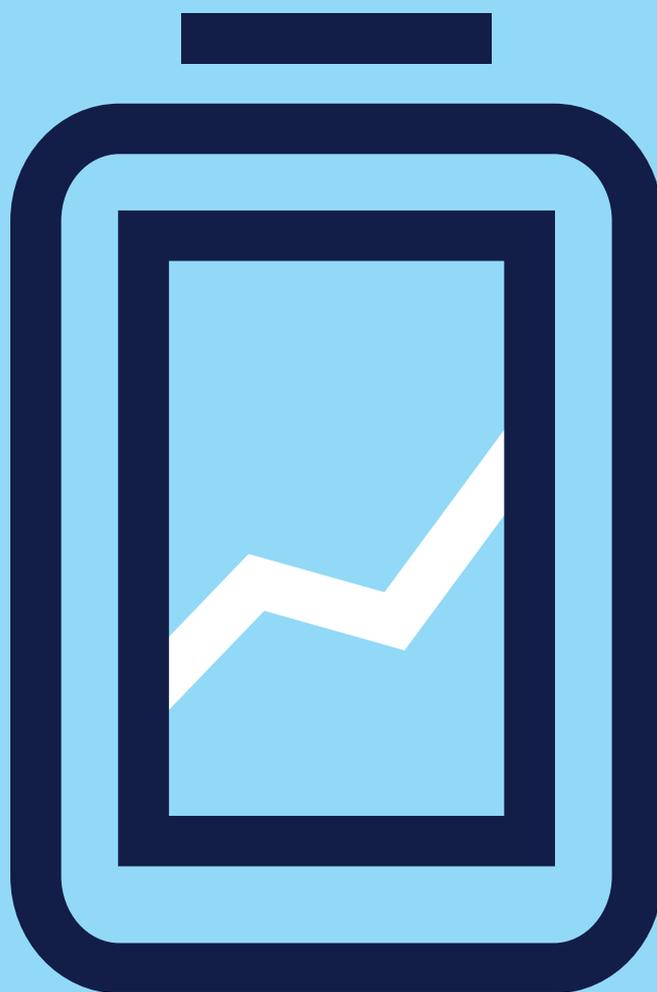
Cette action de formation de 2 jours doit permettre aux agents concernés:

- **d'optimiser** la gestion des dossiers afin de répondre dans les meilleures conditions aux demandes et questions des agents de leur établissement;
- **d'actualiser** leurs connaissances, compte tenu de l'actualité et des évolutions réglementaires.

**Traiter les dossiers
de retraite (affiliation,
validation, etc.), de
cessation progressive
d'activité, et appliquer les
règles de calcul de la pension
dans diverses situations**

- La dématérialisation des actes de gestion sur le site Internet CNRACL:
- la liquidation;
 - le calcul;
 - l'invalidité et les risques professionnels.

L'Anfh, l'OPCA de la Fonction publique hospitalière.



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Ses missions: collecte,
mutualisation & gestion de fonds –
information & conseil – développement
de la formation

WWW.ANFH.FR

5.

**Qualité de
l'environnement
de travail**



AFR

Organisé par
Infor Santé

Durée
14 heures

Lieux et dates
Groupe 1
Les 7 et 8 juin 2021
Bastia
Groupe 2
Les 10 et 11 juin 2021
Ajaccio

Gestes et postures ou comment prendre soin de son dos ?

Contexte

Les TMS et les lombalgies représentent 80 % des maladies professionnelles. Limiter les risques liés à la manutention d'objets et au transport de charges, dus à des efforts excessifs ou trop répétitifs ou à des positions articulaires inadéquates, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, permet de diminuer la fréquence de très nombreux accidents du travail et de maladies professionnelles. La manutention manuelle est en effet l'un des facteurs de risque physique les plus importants dans les établissements. Il s'agit donc d'un enjeu essentiel pour le bien-être au travail, mais aussi d'un enjeu financier pour les établissements.

Objectifs

- Fournir un nécessaire socle de connaissances.
- Acquérir (ou renforcer) les bases de protection de soi dans le port des charges : « en accord avec son corps ».
- Acquérir des techniques de port de charges et utilisation du matériel spécifique.
- Renforcer les pratiques et les valider.
- Déterminer les compétences à perfectionner et les actions d'amélioration à conduire.

Programme

JOUR 1

- Ouvrir la formation et créer les conditions d'apprentissage.
- Fournir un nécessaire socle de connaissances.
- Le concept de santé globale et état des lieux en matière de TMS.
- La réglementation en matière de gestes et postures.
- La colonne vertébrale et les membres.
- Acquérir (ou renforcer) les bases de protection de soi dans le port des charges : « en accord avec son corps ».
- La prévention des lésions vertébrales et des troubles musculo-squelettiques.
- Acquérir des techniques de port de charges et utilisation du matériel spécifique.
- Les techniques de port des charges et utilisation du matériel spécifique.
- Ergonomie et tâche aux postes de travail.

JOUR 2

- Présentation des travaux d'intersession.
- Mini-grille d'audit.
- Diagramme d'Ishikawa.
- Renforcer les pratiques et les valider.
- Retour d'expériences
- Seront immanquablement travaillés les points suivants :
 - reprise et vérification des bonnes postures ;
 - bonne utilisation du matériel ;
 - aménagement de l'environnement et prévention des risques.
- Le principe de bien-être et la reprise du concept de santé globale.
- Déterminer les compétences à perfectionner et les actions d'amélioration à conduire.
- Évaluation des connaissances.

AFN

Organisé par

Marché en cours

**Renseignements
complémentaires**

2 jours

Les lieux et dates seront
définis ultérieurement
sur le second semestre.

QVT : la méditation en pleine conscience, outil de prévention pour lutter contre l'épuisement professionnel (burn-out)

Contexte

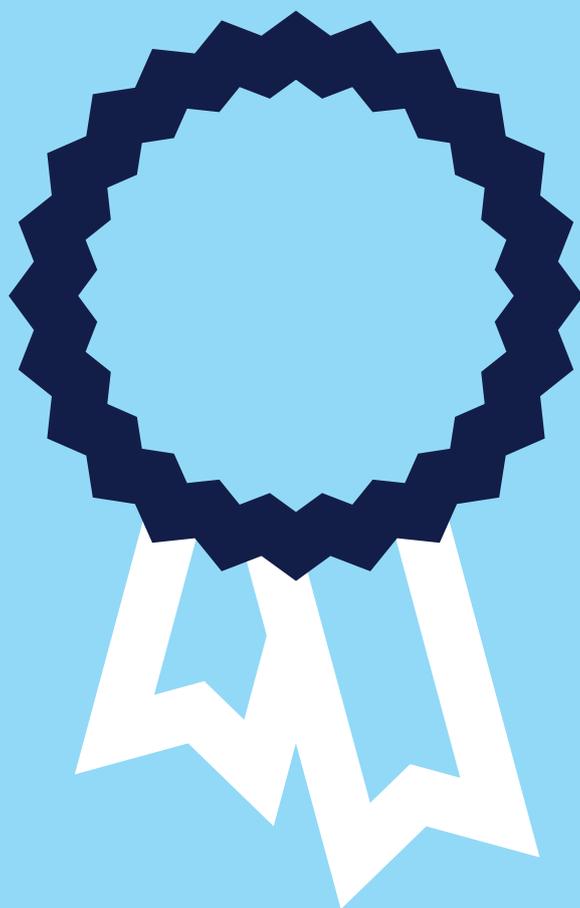
L'épuisement professionnel (« burn-out ») est un réel sujet de préoccupation pour les soignants et personnels hospitaliers ainsi que pour les observateurs du système de santé, en raison de son importance et de son accroissement. Face à la maladie, la souffrance, la mort, d'une part, et aux contraintes du quotidien, d'autre part, il arrive que l'idéal de soin, l'idéal du métier, s'altère. Cela peut entraîner selon les individus des conduites à risques, la baisse de la compétence au travail, un désintérêt pour le travail ou encore un excès de présence au travail et, dans des cas extrêmes, l'usage d'alcool et/ou de psychotropes.

La HAS a reconnu que la méditation en pleine conscience est un véritable moyen pour agir sur la santé mentale et le stress. Sa pratique régulière permet de prendre conscience de l'état dans lequel nous sommes, de prendre du recul sur les pensées irritantes qui pèsent et d'avoir un meilleur discernement face aux situations et aux personnes rencontrées, ce qui se répercute de façon positive sur le quotidien professionnel et personnel. La méditation en pleine conscience permet d'être dans un bon état mental et psychologique dans la relation d'aide.

Objectifs

- Apprendre à mieux gérer son anxiété et son stress.
- Réduire son épuisement émotionnel.
- Améliorer son accomplissement professionnel.

**Retrouvez
toutes les formations
sur le site
www.anfh.fr**



Anfh — Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

WWW.ANFH.FR

Modalités d'inscription

Formations hospitalières

Les Actions de formation régionales (AFR)

Les fonds mutualisés par l'Anfh

Corse financent :

- > les frais de pédagogie ;
- > les frais de restauration ;
- > les frais de déplacement et d'hébergement.

Seuls les frais de traitement restent à la charge de l'établissement.

Les Actions de formation nationales (AFN)

Les fonds nationaux de l'Anfh prennent en charge les frais de pédagogie. Les frais de restauration, de déplacement et d'hébergement font l'objet d'un financement de l'Anfh Corse par les fonds mutualisés.

Seuls les frais de traitement restent à la charge de l'établissement.

Modalités et délais d'inscription

Les responsables de formation reçoivent par mail le programme et la fiche d'inscription, mentionnant la date limite d'inscription des actions de formation, deux mois environ avant le début de l'action.

Les membres des instances régionales sont également destinataires d'un mail pour information, communication et inscription éventuelle.

Les fiches d'inscription sont à envoyer, dûment remplies, au service de formation de l'établissement dont dépend l'agent. Il se chargera de les communiquer à l'Anfh Corse et de saisir les candidatures sur le logiciel Gesform.

Il sera toujours possible de modifier ultérieurement les inscriptions, par substitution d'un autre nom d'agent à celui préalablement inscrit.

Consultation sur Internet

Vous pouvez consulter la liste des actions de formation sur le site anhf.fr. Cliquez sur la carte de la Corse puis sur le dernier onglet « offre de formation ». Vous trouverez toutes les actions proposées par la région, ainsi que les lieux, dates et modalités d'inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Milena Moya

Conseillère formation

- > m.moya@anhf.fr

Modalités d'inscription

Formations inter-Fonction publique en Corse

L'Anfh, le CNFPT, l'État et l'IRA ont renouvelé la convention de partenariat inter-Fonction publique relative à la mutualisation des ressources humaines et de l'offre de formation entre les trois versants de la Fonction publique en Corse.

Cette convention permet aux 24 000 agents publics de Corse de s'inscrire gratuitement aux actions de formation proposées par les différents partenaires. Vous trouverez ci-après les modalités de prise en charge et d'inscription.

Les instances régionales Anfh ont voté la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des agents bénéficiant de formations ouvertes par la Fonction publique d'État et la Fonction publique territoriale.



Modalités d'inscription

Formations dispensées par la Fonction publique territoriale – CNFPT de Corse

Comment connaître l'offre de formation ?

- Consultez l'offre du CNFPT sur www.cnfpt.fr.
- Le catalogue est dynamique et interactif.
- Entrez les mots-clés de votre choix dans le moteur de recherche.
- Dans la limite des places disponibles et après inscription des agents territoriaux, toute l'offre de formation régionale intercollectivité du CNFPT, ayant lieu en Corse, est accessible aux agents de la Fonction publique hospitalière de Corse.
- L'offre de formation spécifique « préparation aux concours et examens professionnels » n'est pas concernée par ce dispositif.

Comment s'inscrire à un stage ?

Allez sur la page « Offre de formation mutualisée avec l'Anfh, l'État et l'IRA » à partir du moteur de recherche de www.cnfpt.fr.

01.

Bulletin d'inscription

- Téléchargez le bulletin d'inscription pour les agents État et hospitaliers.
- Complétez et imprimez le bulletin ainsi prérempli, puis signez-le.
- Faute d'accès à Internet, contactez votre service formation.

Attention : pour que l'inscription puisse être prise en compte, toutes les rubriques doivent être correctement remplies.

02.

Validation

Respectez la procédure de validation propre à votre employeur. Aucun bulletin ne pourra être pris en compte s'il n'a pas été visé par le candidat et par l'autorité.

03.

Envoi du bulletin d'inscription au CNFPT

Adressez votre bulletin au moins un mois avant le début du stage par l'intermédiaire de votre supérieur hiérarchique ou service formation :

CNFPT

57, avenue de Verdun – Route du Salario
20000 Ajaccio

- Tél : 04 95 50 45 00
- Fax : 04 95 50 45 10
- www.cnfpt.fr – celine.trubert@cnfpt.fr

04.

Sélection des candidatures

- Les candidatures des agents territoriaux étant prioritaires, les demandes d'inscription des agents des Fonctions publiques d'État et hospitalière seront acceptées dans la limite des places disponibles.
- La sélection des candidatures est effectuée sur la base des profils des agents inscrits, de leur motivation et, en dernier ressort, de leur date d'inscription.
- En cas d'accord, le CNFPT adresse une convocation par l'intermédiaire du correspondant formation, assortie d'une demande de confirmation de participation.

05.

Confirmation de participation

- Veuillez nous retourner votre confirmation de participation, de préférence par mail auprès de l'assistante concernée ou par télécopie.
- En cas de désistement, veuillez nous prévenir dans les meilleurs délais pour nous permettre de contacter d'autres stagiaires.

06.

Attestation de participation

En fin de stage, le CNFPT vous adresse, ainsi qu'à l'employeur, une attestation de stage.

Modalités d'inscription

Formations dispensées par la Fonction publique d'État

Comment connaître l'offre de formation ?

- Allez sur le site www.safire.fonction-publique.gouv.fr.
- Sélectionnez la région Corse et consultez l'offre de formation.

Comment s'inscrire à un stage ?

Pour vous inscrire, vous avez

3 pages à renseigner :

- vos informations ;
- vos fonctions ;
- la finalisation de l'inscription avec mention du courriel de votre responsable hiérarchique chargé de valider votre demande et du courriel du responsable de formation de votre établissement (à chercher dans la liste déroulante).

La validation du formulaire d'inscription génère automatiquement un mail au responsable hiérarchique et au responsable de formation.

- Le responsable hiérarchique doit valider l'inscription, s'il est d'accord, en cliquant sur le lien reçu dans le courriel, ce qui crée un message au responsable de formation afin qu'il puisse à son tour valider votre demande.
- La double validation est indispensable pour que la demande soit traitée par l'organisateur de la formation.

Anfh

–

Siège

265, rue de Charenton
75012 Paris

–

01 44 75 68 00
communication@anh.fr
www.anh.fr

